

ENSEMBLE, SOYONS LA CLE DU SUCCES DE NOS ETUDIANTS



JE SOUTIENS LA FACO

NOS 4 AXES DE DEVELOPPEMENT

INFRASTRUCTURES

Notre nouveau projet : rénover l'amphithéâtre de 150 places, remplacer et investir dans de nouveaux matériels informatiques et technologiques.

FORMATIONS

Enrichir notre offre de nouvelles formations (carrières juridiques, formations doubles diplômes, développement de partenariats)..

LA RECHERCHE

Développer les publications (Cahiers de Recherche), Tables rondes & conférences. Renforcer les équipes de recherche.

CARRIERES

Accroître les débouchés, connaître les métiers du droit et de la gestion, rencontrer des professionnels, trouver un stage, un emploi, savoir candidater efficacement.

LA FACO, UNE FACULTE A TAILLE HUMAINE

La FACO Paris est une faculté privée d'enseignement supérieur en DROIT et GESTION située à Paris 6e. Fondée en 1968 sous statut associatif, la FACO a acquis sa notoriété depuis plus de 50 ans, grâce à un enseignement d'excellence et à une volonté de former des esprits éclairés.

UN FONCTIONNEMENT SANS SUBVENTION

La FACO est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle ne reçoit aucune subvention. Elle fonctionne essentiellement sur les frais de scolarité avec un budget annuel de 2M€.

VOTRE SOUTIEN EST TRES IMPORTANT POUR ELLE

UNE FACULTE PROCHE DE SES ETUDIANTS

- **Former** des acteurs du monde professionnel en leur donnant les socles de connaissances académiques et les qualités humaines qui vont de pair
- **Développer** la communauté des Anciens de la FACO, créer des **passerelles entre professionnels et étudiants**
- Proposer des **formations en adéquation avec un monde qui change** en s'appuyant sur un conseil de perfectionnement
- Ouvrir nos étudiants à des **outils de compétences complémentaires** (leadership, mémorisation, éloquence)

EN LIGNE

FAIRE UN DON

PAR CHEQUE

FACO PARIS
115 rue Notre-Dame
des Champs 75006
Paris

PAR VIREMENT

COUPON CI-DESSOUS

SOIT DIRECTEMENT [SUR LE SITE DE NOTRE BANQUE PARTENAIRE LA SOGECOMMERCE.](#) (SOCIETE GENERALE)

SOIT VIA NOTRE SITE WEB

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

DON AU TITRE DE L'IFI (IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE)

Vous êtes soumis à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière), votre don à la FACO sera déductible de 75% de votre imposition dans la limite de 50.000€.

Si vous donnez 5000€, votre don revient à 1250€ après déduction.

- 500€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 125€
- 1000€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 250€
- 2500€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 625€
- AUTRE MONTANT

Attention, la date limite de versement d'un don au titre de l'IFI est fixée au 31 mai 2022

DON AU TITRE DE L'IR (IMPÔT SUR LE REVENU)

Vous êtes soumis à l'IR (Impôt sur le Revenu), votre don à la FACO sera déductible de 66% de votre imposition dans la limite de de 20% de votre revenu imposable.

Si vous donnez 700€ votre don sera égal, après déduction, à 238€

- 200€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 68€
- 500€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 170€
- 950€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 323€
- AUTRE MONTANT

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Au titre du Mécénat, les entreprises peuvent faire un don à la FACO, et obtenir une défiscalisation de 60% du montant du don dans la limite de 20.000€ ou 0,5% du chiffre d'affaires.

- 2000€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 800€
- 4000€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 1600€
- 6000€ REVIENT APRES DEFISCALISATION A : 2400€
- AUTRE MONTANT

JE SOUTIENS LA FACO

INFORMATIONS SUR LE DONATEUR

NOM
PRENOM
RAISON SOCIALE.....
.....
ADRESSE;
.....
CODE POSTAL
VILLE
MAIL

MONTANT DE VOTRE DON

.....€

A RECEPTION DE VOTRE DON
VOUS RECEVREZ UN REÇU FISCAL

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez également vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées en contactant la FACO : direction@facoparis.org; Si vous êtes soumis à l'IRPP (impôt sur le revenu), 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, si vous donnez 300 € vous déduisez de votre impôt 198 €, votre don vous revient à 102 €.

LE BENEFICIAIRE

FACO PARIS

IBAN : FR76 3000 3033 4300 0507 1907 047 BIC-ADRESSE

SWIFT : SOGEFRPP

CONTACT

M. Vincent THEVENON

direction@facoparis.org

TEMOIGNAGES

"Notre réussite est la vraie préoccupation des professeurs"

"Une véritable notion d'équipe!"

"Stages en entreprise dès la 1ere année ! Je recommande vivement la FACO"

"La FACO m'a permis d'atteindre mes objectifs et de réussir le Barreau!"

"Une ouverture indispensable sur le monde des affaires. La découverte de métiers, en amont des choix plus décisifs des fins de cycle"

"Plus qu'une fac, un partenaire "

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien qui contribuera à améliorer les conditions d'études de nos étudiants.

www.facoparis.com

info@facoparis.org

tel. 01 53 10 24 70